

N° 2022-084A

**MAISON DES ARTS : APPROBATION DE LA PROGRAMMATION ET
DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR 2023**

L'an deux mil vingt-deux le 14 septembre 2022, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 8 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Monsieur Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL, VILLIEN, CHAMOOUSSIN, MAIRONI-GONTHIER, PAVIET, CHENAL, GIROD-GEDDA, BERARD, ASTIER, FAGGIANELLI

MM. SPIGARELLI, BOCH, FAVRE, HANRARD, SILVESTRE, VIBERT, GENETTAZ, GOSTOLI, BROCHE, BOUTY, DUC, DUCOGNON, VILLIBORD

Absents excusés :

Mme FAVRE Marise qui donne pouvoir à M. VILLIBORD Guillaume,

Mme MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI Lucien,

Absents :

MM. MARCHAND-MAILLET et TRAISSARD.

En exercice : 27 Présents : 23 Absents : 4 dont pouvoir : 2

La communauté de communes a le souhait de soutenir une programmation culturelle pour la Maison des Arts, à même de renforcer à la fois ses missions publiques et de répondre à ses engagements pris pour le territoire en matière de diffusion et de sensibilisation à la Culture.

La programmation culturelle de la Maison des Arts proposée en 2023 s'articule autour des évènements et du plan de financement TTC suivants :

ARTICLE	Maison des Arts	BP 2023	Dépenses
60632	Fournitures petits équipements	500 €	Divers
6068	Autres matières et fournitures	4 500 €	Matériel Arts plastiques (cours, interventions, actions pédagogiques)
611	Contrats de prestations de services	36 000 €	Interventions diverses

			<ul style="list-style-type: none"> - Professeurs (C.Koulinski, F. Aubonnet, S.Planque, N.Côte) - Artistes (Collectif PiL'Z, Petite Poissone, Cie En attendant, M.Bouilloud, Les artistes de la Maison des Arts) - Résidence d'artistes - Animations tout public (atelier écriture, atelier parents-enfants, sénior, conférence, initiation ..)
6135	Locations mobilières	13 000€	<ul style="list-style-type: none"> - Location camion - Location d'expositions : - Du 13 janvier au 7 avril 2023 : Collectif PiL'Z - Du 12 mai au 4 août 2023 : Petite Poissone - Du 7 au 29 septembre 2023 Cie en attendant - Du 10 octobre au 16 décembre 2023 M.Bouilloud
6182	Documentation	400 €	Revue spécialisée et livres d'Art
6247	Transport collectif	1 500€	Transports divers
6251	Voyages et déplacements	700 €	Déplacements et sorties culturelles
6257	Réceptions	5 000€	Vernissages, goûters de l'Art, Rencontres-Partenaires...
6281	Cotisations	250€	Artothèque et Cinémathèque
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	1 000€	Aide au transport sur le territoire
TOTAL		62 850€	
Demande de subvention CTS 3G		18 855€	
Autofinancement COVA		43 995€	

Le plan de financement de cette programmation qui débutera en Janvier 2023 repose sur l'autofinancement des Versants d'Aime ainsi que sur l'attribution par le Conseil départemental d'une subvention à hauteur de 30% du coût total, soit 18 105€.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- Approuve les dépenses 2023 de la Maison des Arts,
- Approuve la demande de subvention pour la Maison des Arts auprès du Conseil Départemental pour un montant correspondant à 30 % du coût total du programme,
- Autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à cette demande.


- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

FAIT ET DELIBERE LE 14 SEPTEMBRE 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX